

Procès-verbal de la réunion CSSCT d'installation Etablissement Siège du 2 Février 2024

De : Secrétaire de la CSSCT établissement Siège

A : Membres de la CSSCT

Cc : Président, secrétaire et membres du CSE

Date : 22 février 2024

res légaux	Présent (P) Absent (A)
	P
	P
	P
	P
	P

bres experts	Présent (P) Absent (A)
	P
	A
	P
	P
	P
	P
	P
	P
	P
	P
	P
	P
	P
	P

Représentants syndicaux (suppléant)	Présent (P) Absent (A)

ités permanents	Présent (P) Absent (A)
decin du travail	P
cin du travail	A
édecin du travail	P
du travail	P
édecin du Travail	P
ecin du Travail	P
trice prévention	P
spectrice du Travail	A

[illegible]

REUNION D'INSTALLATION DE LA CSSCT DE [REDACTED] GE

ORDRE DU JOUR

Heure début de réunion : 9h
Heure fin de réunion : 10h50

[REDACTED] en remplacement de Clémence sur

[REDACTED] présente ainsi que l'ensemble des membres, des invités présents de

[REDACTED] ande quel médecin gère les AT du service déploiement. Il lui est indiqué
ervice déploiement est transmis au médecin concerné.

Les membres de la CSSCT demandent une liste des managers, directeurs, ce que Matthias
LECOMTE accepte.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18/09/2023

[REDACTED]
A
A
A
A
A
A
A
A
A
P
A
A
P
A
P
P
A
A

2. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9/10/2023

[REDACTED]
A
A
A
A
A
A
A
A
A
P

P
A
P
A
A
A
A
A
A

3. Point sur les modalités de fonctionnement (rôles et missions).

...pelle le périmètre de l'Etablissement
...s missions de la CSSCT

4. Désignation du Secrétaire de la CSSCT

Un seul Cand... our et 5 Abstentions)

A
P
P
P
P
P
A
A
A
A
A
P
P
P
P
P
P
P
P
P

...déclaré élu secrétaire pour la commission santé, sécurité et conditions de
...ement Siège.

5. Désignation du Secrétaire adjoint de la CSSCT

Un seul cand... et 5 A)

A
P
P
P
P
P
A
A
A
A
A
P
P

P
P
P
P
P
P
P

déclaré élu secrétaire adjoint pour la commission santé, sécurité et
our l'établissement Siège.

6. Désignation des deux membres de la CSSCT au Comité de pilotage des RPS de l'Etablissement.

Les 2 candidats so

Vote conce et 5 A)

A
P
P
P
P
A
A
A
A
P
P
P
P
P
P
P
P
P
P

Vote conce P et 5 A)

A
P
P
P
P
A
A
A
A
A
P
P
P
P
P
P
P
P

nt déclarés élus au comité de pilotage des risques

7. Communication du calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de la CSSCT pour l'année 2024.

ient sur les badges à remettre, et évoque les défraiements

ient sur les stickers. Est-ce qu'il faut un sticker pour venir se garer ?
firme ce point.

r ce point. Quand on vient sur Bellini, et qu'on veut aller en réunion
c'est d'aller sur Val d'Europe. Ne peut-on avoir une dérogation pour les jours
de réunion ? Beaucoup paient le parking.

d le point.

t g rnièrement sur ce point. Aujourd'hui si
nt.

Pour l'accès aux parkings des bâtiments du Val d'Europe on n'avait pas besoin de sticker,
mais une identification. Maintenant il y a cette mesure d'attribution des places de parking.
Aujourd'hui on a un taux d'occupation des parkings avec le TT conforme au besoin.

On n'a pas été informé en CSSCT.

En plus, pas de parking, pas de défraiement donc bonjour l'équité.

Par ailleurs au niveau accidentologie, c'est moyen car se garer à Auchan entraine de la
mobilité, le premier facteur d'accident dans l'entreprise est le mouvement de personnes.

Quand il y a une « parking policy » mise en place, la CSSCT doit avoir l'information, donc on
espère qu'on aura l'information.

oute qu'à terme on aura à nouveau du présentiel car cet accord TT va

te qu'on a mis en place des bureaux Flex, les espaces de recul ne sont
certains bâtiments par rapport au flex. Il faudra l'appréhender. Matthias
LECOMTE indique que c'est indépendant du défraiement.

ligne qu'aujourd'hui sur Bellini ou greenwich il y a peu de personnes de garé
r aux salariés de se garer à Auchan. Il faut vraiment remonter à la Direction
ce point pour que tout le monde puisse venir se garer. Elle se demande quels seront les
critères.

ise un point.

al on travail H24, c'est une équipe rotative. Il n'y a pas de date fixe, donc si
on donne des stickers à certains et pas à d'autres ce n'est pas logique.

écise que les critères sont les restrictions physiques, la présence sur
e déplacer en cours de journée pour les besoins opérationnels.

Il n'y a pas de critères d'ancienneté. Ce qui va être important, c'est dans les jours qui arrivent
de voir qui vient sur site régulièrement.

C'est le travail des directeurs pour pouvoir attribuer les stickers. I

Il faut un état des lieux de la situation pour bien se rendre compte.

emande pourquoi aller bousculer quelque chose qui fonctionnait jusque-

va pas commenter cette décision d'entreprise.

Pour Paola BEGUE c'est le TT en partie et dans la communication il a été dit qu'il était possible de se garer au niveau du relais SPA

Les membres de la CSSCT se demandent ce qu'il en est des personnes sur site tel déploiement, car ils n'ont pas de stickers.

cise que les salariés de Citalys ont un sticker parking nord et non Val

Les membres de la CSSCT demandent des informations sur la navette administrative par rapport aux travaux en cours.

peut répondre car on n'a pas l'information. Mais on va chercher.

Les membres de la CSSCT précisent que par rapport à la navette, certains chauffeurs se font fait agresser verbalement par rapport au manque de navette. Il y a des tensions. Le manager a expliqué que par rapport aux travaux, il est impossible de savoir s'il y a des navettes ou pas, et quand.

Les bâtiments qui ont fermé il faut également comptabiliser ces salariés par rapport au parking.

Matthias voulait partager ce point avec les membres

Les membres de la CSSCT aimeraient avoir comment Matthias va revenir vers eux. Matthias LECOMTE précise qu'il enverra régulièrement des mails pour informer.

Pour Alcides RAMOS il faut que Matthias fasse une information en CSSCT : choix des critères, modalités d'attribution. En plus pas de stickers pas de défraiement. Cela pose un problème

ulait en discuter lors de cette séance, il fera remonter le point et bres sur les prochaines étapes.

Pour Céline JUSTE, il semblerait logique que tous les salariés aient un sticker car ça fonctionnait avec l'ID avant. Elle ne comprend pas pourquoi tous les stickers ne sont pas donnés.

ute que le fait de ne pas laisser les prestataires ou VIP se garer créent

emande si initialement l'obligation d'entreprise n'est pas de fournir une place de permettre un moyen de transport.

erait connaître les périmètres de la MT. Vont-ils évoluer ?

Les médecins du travail lui répondent qu'il y aura peut-être un tout petit réajustement mais il y aura une communication

i les lignes WFI vont être intégrés dans

répond que oui c'est en cours

erait savoir ce qu'il en est de sa demande de point à l'OJ sur le

en parler avec le secrétaire lors de la préparation de l'ordre du jour